



Procès-verbal Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 6 février 2025

Lieu : Salle La Lièvre

Heure : 17 h

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Valérie Lamarche	X	Parents
2-	Anick Vaillancourt	X	Parents
3-	Vicki Laurin	X	Parents
4-	Vanessa Grenier	X	Parents
5-	Fany Gauthier-Cloutier	X	Parents
1-	Karine Ménard	X	Enseignante
2-	Danielle Fortin	X	Enseignante
1-	Geneviève Grenier	X	Soutien
2-	Patricia-Ann Bondu	X	Soutien
1-	Caroline Lebrun		Communauté
2-	Vacant		Communauté
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école
Invités			
	Eliot Dion (président de l'école, conseil des élèves.) Les parents d'Eliot sont présents (Éric Dion et Véronique Grenier)		

1)

Présences et quorum

La directrice, Mme Mariève Dumoulin, ouvre la séance à 17 h 05, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2)	Question du public
	Il n'y a aucun public.
3)	Adoption de l'ordre du jour
010 – CE 24/25-26	CONSIDÉRANT QUE Mme Mariève Dumoulin, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 6 février 2025; CONSIDÉRANT QUE ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'École Jean-XXIII; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vicky Laurin, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 6 février 2025.
4)	Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 12 décembre 2024
010 – CE 24/25-27	CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vanessa Grenier, il est résolu à l'unanimité; DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2024; D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2024 du conseil d'établissement de l'École Jean-XXIII.
5)	Suivis au procès-verbal
	Mariève informe les membres que Roxanne Bélisle, de Mont-Laurier, sera la photographe pour la rentrée 2025-2026. C'est Anick qui poursuivra les démarches auprès de Roxanne. L'information est bien accueillie par le personnel.
6)	Correspondance
	Marche pour la persévérance : invitation à deux marches le 12 février. Les gens sont invités à porter du vert. À Mont-Laurier, le départ est prévu à 10 h sur la rue Chasles. La deuxième marche se déroule à Rivière-Rouge. Mariève ajoute que les cartes commandées ont été volées dans le courrier. Donc pas de cartes postales à remettre aux enseignants(es) pour envoyer aux élèves pour l'école Jean-XXIII.

- Aventure T : On nous présente les pièces que les élèves iront voir. Il y a la pièce Le bibliothécaire pour les élèves de maternelle (4 ans et 5 ans), le 1^{er} cycle ainsi que l'adaptation scolaire. La pièce Alice, de l'autre côté pour les élèves des 2^e et 3^e cycles et l'adaptation scolaire.
- Programmation de la bibliothèque municipale : bibliotaxi offert pour les gens qui veulent aller à la bibliothèque à Saint-Jean-sur-le-Lac jusqu'au mois de mai.
- SCP : Indique quels comportements sont encouragés durant le mois. On trouve ça bien d'être au courant.

7)

Rapports et reddition de comptes

a) Rapport de la présidence

Il n'y a aucun rapport de la présidence.

b) Rapport de la direction

- Faits saillants : accompagnement CISSS (programme carbure)
Zone « chamailles et batailles ». On voit souvent ça dans les Laurentides. Les élèves ont des jeux encadrés avec des règles claires et des zones établies pour se chamailler. Il y a une formation aux mois de février et mars. Nous serons en mesure de mettre cela en place dans nos deux écoles.
- 44 PSA auront lieu pour le classement des élèves l'an prochain.
- Organisation scolaire, grilles-matières (fiche 15)

CONSIDÉRANT QUE nous gardions les mêmes arts l'an prochain (1^{er} cycle : musique, 2^e cycle : danse et 3^e cycle : arts dramatiques), les élèves de tous les cycles auront les arts plastiques comme deuxième art.

CONSIDÉRANT QUE l'anglais au 3^e cycle (5^e année) donne encore une période de plus par rotation de 10 jours, Mariève présente la grille-matières pour expliquer la possibilité d'ajouter cette période d'anglais (temps non réparti).

Les premières hypothèses d'organisation scolaires arriveront plus tard.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Patricia-Ann Bondu, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la présentation de la grille-matières en y incluant deux formes d'art pour tous les cycles ainsi qu'une période d'anglais supplémentaire par rotation pour les élèves de 5^e année.

- Anglais intensif (fiche 14b)

Une seule classe d'anglais intensif sera offerte l'an prochain. S'il y a plus de 20 élèves,

010 – CE
24/25-28

nous devons avoir des critères de sélection. Mariève présente les critères actuels. Les parents réfléchissent sur la possibilité d'ajouter un deuxième critère, par exemple, que les élèves admis aient réussi leur 5^e année avec des notes globales de français et mathématiques de 70 % et plus. Il est proposé d'inviter des personnes-ressources pour nous en parler au prochain CÉ et de poursuivre la réflexion.

- Mesures budgétaires (Effort budgétaire)

Mariève parle de la situation où le ministre demande de faire un effort budgétaire en retournant certaines sommes au gouvernement. Elle nous présente où les coupures seront faites.

Demande d'autorisation pour payer la réclamation de franchise assurance pour l'accident qui a eu lieu lors des jeux gonflables de l'an passé.

CONSIDÉRANT QU'un accident a eu lieu en septembre dernier lors de l'activité de jeux gonflables;

CONSIDÉRANT QU'il faut déboursier une franchise à l'assureur;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lamarche, il est résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER le paiement de la franchise au cout de 2 500 \$.

- Journée pédagogique flottante le 10 mars

La direction mentionne qu'il y aura une journée pédagogique au retour de la relâche.

- Dénonciation de conflit d'intérêts (art.70)

Mariève informe les membres qu'il y a un formulaire à cet effet.

- Achat de matériel avec les dons de location de salles

Il reste 3 000 \$. Mariève demande l'autorisation d'acheter du matériel pour les élèves avec ce montant.

CONSIDÉRANT QU'il y a un résiduel de 3 000 \$ dans le compte budgétaire relevant de la location de salles;

CONSIDÉRANT la demande de la direction d'utiliser ce montant pour l'achat de matériel pour les élèves;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Geneviève Grenier, il est résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER la direction à utiliser le montant de 3 000 \$ pour l'achat de matériel pour les élèves.

010 – CE
24/25-29

010 – CE
24/25-30

- Photos scolaires : Les 287 \$ de ristourne pour les photos serviront pour des activités et du matériel pour les élèves.
- Publicité des courses de la Lièvre. On demande l'approbation du conseil pour envoyer cette publicité aux élèves. Approuvé par : Vanessa Grenier.

CONSIDÉRANT QUE la direction a reçu une publicité des Courses de la Lièvre destinée aux élèves de l'école;

CONSIDÉRANT QUE c'est une activité sportive enrichissante pour les élèves;

CONSIDÉRANT la demande de la direction afin de leur transmettre;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vanessa Grenier, il est résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER la transmission de la publicité aux élèves de l'école.

8)

Travaux du conseil

a) Conseil des élèves (visite de notre président d'école, formation Vox Populi) (fiche 25)

Nous recevons la visite d'Eliot Dion, président du conseil des élèves. Eliot fait la présentation d'un diaporama sur la formation Vox Populi ainsi que les activités mises sur pied par le conseil des élèves.

b) Consultation des élèves (fiche 19)

Le conseil d'établissement souhaite consulter les élèves sur la cour d'école et les récompenses SCP, cependant, il demande que ces sondages soient structurés.

c) Photos scolaires (suivi pour 25-26 et ristourne 24-25) (fiche 22)

Le point a été traité en suivi de procès-verbal (voir le point 5).

d) Les campagnes de financement

Lors de la dernière rencontre du CÉ, Valérie Lamarche a proposé de rédiger une lettre au ministère de l'Éducation (MEQ) concernant les campagnes de financement. Valérie fait la lecture de la lettre qui sera envoyée sous peu au ministre.

Le comité de parents approuve cette démarche.

Il est proposé d'accepter une seule campagne pour l'école au CÉ de septembre prochain.

e) Budget du CÉ suivi

Il reste un budget de fonctionnement pour le CÉ de 600 \$ jusqu'à la fin de l'année.

9)

Nouvelles des écoles

Sacré-Cœur :

- Janvier : Petit déjeuner en pyjama. On remercie les commanditaires : Laiterie des 3 vallées et IGA ainsi qu'aux parents bénévoles : Natasha Bélanger et Vanessa Grenier.
- Sortie patin pour les élèves de maternelle 5 ans. Deux sorties ont eu lieu. Grâce à l'aide précieuse des parents, le tout s'est bien déroulé. Un prêt de patins et de casques a permis à tous nos cocos de s'initier à ce sport.
- Il y a eu du ski de fond en éducation physique avec Gabriel.
- Les élèves de Cyndie sont allés chanter au Foyer Sainte-Anne.
- Pier-Alexandre et Kelly ont fait un projet interclasse en littérature jeunesse et arts plastiques.

Jean-XXIII :

Pédagogie nature

Janvier : Ski de fond et raquette au centre de plein air. Merci à Michel Ouellette, Luc Lefebvre et Jerry Whear qui ont été les moniteurs.

Février : Campagne de financement le 11 février : Boston Pizza : Pizza à volonté avec contribution volontaire.

Camp des Bouleaux le 27 février : Activités diverses.

Demande d'approbation d'activité de fin d'année

010 - CE
24/25-32

CONSIDÉRANT QUE le 1^{er} cycle souhaite faire une sortie de fin d'année au cinéma ou à la piscine et aux quilles (une ou deux parties), incluant des frais de transport;

CONSIDÉRANT QUE cela correspond à un coût de 50 \$ par élève;

CONSIDÉRANT QUE la possibilité de faire une campagne de financement (tablettes de chocolat) qui donne un profit de 50 \$ par boîte vendue;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vanessa Grenier, il est résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER la tenue d'une campagne de financement conditionnellement à ce qu'il soit mentionné qu'elle est sur une base volontaire.

DE PAYER le montant manquant avec le budget d'activité école si cette campagne ne permet pas d'amasser le montant total de la sortie.

10)	Nouvelles du service de garde et du personnel de soutien
	Service de garde 1) 31 janvier : Groupe de percussionnistes SAMAJAM : Cout : 1 292,41\$ Cout autobus : 647,31 \$ Grand total : 1 939,72 \$ Nombre d'inscriptions Sacré-Cœur : 27 inscriptions Jean-XXIII : 26 inscriptions Commentaires : Ateliers de percussions. 1^{er} atelier : Baguettes et tubes musicaux ont été très appréciés et très dynamiques, les enfants participent bien. 2^e atelier Djembé : Moins de bons commentaires, atelier plus magistral et plus bruyant, l'animatrice moins dynamique. Les enfants après 10/15 minutes semblent moins intéressés. 2) 28 février : Sacré-Cœur : Thématique sur les sciences. Jean-XXIII : Thématique sur les sports d'hiver. 10 mars : Sacré-Cœur : Thématique sur les 5 sens. Jean-XXIII : Thématique sur les 4 éléments. Date limite pour inscription le lundi 10 février. 3) Réorganisation : On a dû réorganiser nos groupes puisqu'on a une personne en moins dans l'équipe. Le ratio est respecté. Personnel de soutien Prochaine rencontre des éducatrices spécialisées de Sacré-Cœur : Lundi 10 février midi. Stagiaires en enseignement stage 1 et 3 de l'université et une stagiaire en éducation spécialisée à Sacré-Cœur.
11)	Nouvelles du représentant de la communauté
	Mme Caroline Lebrun a transmis sa démission par courriel à la direction de l'école le 28 janvier dernier. Les deux postes sont donc maintenant vacants.
12)	Nouvelles du comité de parents
	• Comité de transport : La lettre de Valérie Lamarche a été remise au comité. • Demandes de dérogation pour les élèves de maternelle : Doivent être approuvées par le centre de services scolaire. C'est un comité qui prend la décision. • Conférence offerte à tous les parents : Le Gamer mentor. La conférence a été présentée à plusieurs élèves du secondaire également. • Repas chauds : Il est suggéré de faire payer le montant total au début de l'année au lieu d'envoyer des coupons tous les mois.

13)

Levée de la séance

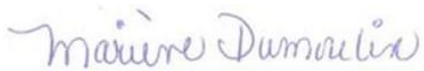
**010 - CE
24/25-33**

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Fany Gauthier-Cloutier, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire du 6 février 2025, à 19 h 21.

Prochaine rencontre : 13 mars 2025.



Mariève Dumoulin
Directrice



Anick Vaillancourt
Président